CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Samuel-De Champlain

PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du conseil d'établissement
du Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain
tenue le mardi 27 janvier 2026 à 17 h au local 1325
au 2740, avenue Saint-David à Québec

Sont présents : Marie-Eve D'Ascola, directrice
Manon Garneau, représentante du personnel de soutien
Marie-Christine Guilmette, représentante du personnel professionnel
Guylaine Hains secrétaire du conseil d'établissement
Alexandre Lavoie, représentant de la communauté
Martin Légaré, représentant de la communauté
David Poisson, représentant des élèves (élève en vente-conseil)
Philippe Régnier, représentant du personnel enseignant (substitut de Mme Katy Fortin)
Anne Robichaud, représentante du personnel enseignant
Marie-Noëlle Vachon, gestionnaire administrative d'établissement

Sont invitées : Marie Auger Bellemare, personnel professionnel
Lalaina Arisoaioarana, élève en secrétariat
Aicha Davidson Aouaji, élève en secrétariat

Sont absents : Ethan Da Costa, représentant des élèves en plomberie-chauffage
Rénald Dufour, représentant de la communauté
Katy Fortin, représentante du personnel enseignant

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

En l'absence de M. Rénald Dufour, M. Martin Légaré accueille les membres. Le quorum requis par la loi est respecté. M. Martin Légaré ouvre la séance à 17 h 01. Une tournée de présentation est effectuée.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Martin Légaré procède à la lecture de l'ordre du jour de la séance.

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions du public
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2025
5. Suivi au procès-verbal du 4 novembre 2025

Consultation

6. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement

Points de décision

7. Adoption du budget 2025-2026
8. Calendriers scolaires 2026-2027
9. Approbation des sorties éducatives

Points d'information

10. Matières diverses
11. Levée de la séance

M. Martin Légaré demande s'il y a des ajouts ou modifications à l'ordre du jour.

CE-25/26-18 Après lecture, IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Christine Guilmette et appuyé par Mme Manon Garneau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en y ajoutant les points 10.1 Direction adjointe et 10.2 État de situation des programmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Questions du public

Aucun membre du public n'était présent et aucune demande n'a été reçue.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2025

M. Martin Légaré invite les membres présents lors de la séance du 4 novembre 2025 à faire part de leurs commentaires et de leurs corrections et demande si le texte est conforme aux propos tenus.

CE-25/26-19 IL EST PROPOSÉ par Mme Anne Robichaud d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 4 novembre 2025, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal du 4 novembre 2025

Cartes charpenterie-menuiserie :

Mme Marie-Eve D'Ascola informe les membres que la carte temporaire de charpenterie-menuiserie a été obtenue pour trois ans. La formation sera donnée au centre du bâtiment et la première cohorte devrait débuter le 9 mars prochain si le nombre d'inscriptions est suffisant. Il s'agit d'un DEP d'une durée de 15 mois (1350 h), l'organisation restera en place pour les trois prochaines années.

CONSULTATION

6. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement

La direction informe les membres que le Centre de services scolaire doit consulter les conseils d'établissement dans le cadre du processus de sélection des candidatures au poste de direction d'établissement. Elle présente un extrait du procès-verbal de l'année précédente et procède à la lecture des critères de sélection. Elle invite ensuite les membres du conseil d'établissement à se prononcer sur les critères énoncés. Voici les critères déterminés :

- 1er critère : détenir une formation universitaire appropriée;
- 2e critère : avoir 5 ans d'expérience pertinente en gestion et en formation professionnelle (un atout);
- 3e critère : avoir une bonne connaissance du marché du travail;
- 4e critère : démontrer de bonnes connaissances et habiletés en gestion administrative, financière et des ressources humaines;
- 5e critère : avoir des habiletés à communiquer, mobiliser, promouvoir, établir des relations de partenariat et s'adapter au milieu.

CE-25/26-20 Après consultation des membres**,** IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Régnier et appuyé par M. Alexandre Lavoie d'approuver les modifications apportées aux critères de sélection des directions d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027 telles que présentées et discutées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS DE DÉCISION

7. Adoption du budget 2025-2026

Mme Marie-Noëlle Vachon présente le budget 2025-2026 et l'explique en détail. Elle explique que les dépenses du Centre se partagent comme suit : 18 % pour les dépenses des départements, les frais fixes et administratifs, 3 % pour le SAE, 7 % pour les investissements et 73% pour la masse salariale (68 % enseignants et 32 % administration). Elle dépose un budget de fonctionnement déficitaire à la fin de l'exercice de (-776 406 $) et un déficit en investissement de (-34 751 $).

CE-25/26-21 IL EST PROPOSÉ par Mme Manon Garneau et appuyé par Mme Marie-Christine Guilmette d'adopter le budget 2025-2026, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Calendriers scolaires 2026-2027

Mme Marie-Eve D'Ascola présente les calendriers scolaires 2026-2027. Elle précise que le calendrier des programmes de secrétariat et de comptabilité compte 20 journées pédagogiques, alors que celui des autres départements comprend 17 jours. Il est possible que le programme de charpenterie-Menuiserie ait son propre calendrier distinct. Si c'est le cas, il sera déposé lors d'un C.E.

CE-25/26-22. IL EST PROPOSÉ par M. David Poisson d'adopter la proposition des calendriers scolaires, telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Approbation des sorties éducatives

Mme Marie-Eve D'Ascola présente la sortie préautorisée du 28 novembre portant sur la visite des chantiers pour les élèves de plomberie-chauffage. Elle souligne également les sorties des 21 et 26 janvier pour les élèves du département de vente, cette dernière était axée sur le marketing. Elle nous informe de la sortie des élèves de EGI à l'IUSMQ (Institut universitaire en santé mentale du Québec), qui se tiendra le 11 février prochain. Elle ajoute également le Salon de l'auto au début mars 2026 pour certains élèves intéressés.

CE-25/26-23 **IL EST PROPOSÉ** par M. David Poisson d'approuver les sorties éducatives présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

10. Matières diverses

10.1 Direction adjointe

Mme Marie-Eve D'Ascola informe que M. Bobby Lavoie a quitté ses fonctions à la fin du mois de décembre 2025. Mme Véronique Boudreau assure l'intérim jusqu'au 30 juin 2026, puis reprendra son poste de conseillère pédagogique le 1er juillet 2026.

10.2 État de situation des programmes

Marie-Eve informe que le programme de CVPEM fermera le 30 juin prochain, faute d'inscriptions. Deux programmes sont également au ballottage : secrétariat et comptabilité. Nous sommes en attente de savoir s'ils fermeront le 30 juin. En ce moment, la direction tente de trouver des solutions afin que ces programmes deviennent moins déficitaires.

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Légaré lève la séance à 18 h 36.

Martin Légaré, président

Marie-Eve D'Ascola, directrice